

Strasbourg, le 16 mars 2022

Le Prêt Avance Rénovation, c'est maintenant !

Crédit Mutuel Alliance Fédérale lance aujourd'hui la distribution effective du Prêt Avance Rénovation au sein de 1 512 caisses locales de Crédit Mutuel. Ce prêt s'adresse tout particulièrement aux 800 000 propriétaires de logement mal isolés disposant de revenus modestes.

Véritable solution pour lutter contre les passoires énergétiques, le Prêt Avance Rénovation est particulièrement destiné aux 800 000 ménages propriétaires de logements classés F ou G et ayant des revenus modestes.

Alors que les solutions classiques de financement étaient inaccessibles à ces propriétaires, ce dispositif innovant et solidaire leur permettra de bénéficier d'une rénovation énergétique complète de leur logement.

Le Prêt Avance Rénovation permet en effet de financer le reste à charge de ses travaux de rénovation (jusqu'à 30 000 euros) dans des conditions très avantageuses : un taux d'intérêt fixe de 2 %, sans frais de dossier, sans assurance emprunteur et sans indemnité de remboursement.

Prêt hypothécaire créé par la loi Climat et résilience de 2021, il permet de décaler le remboursement du reste à charge des travaux de rénovation lors de la vente du logement ou lors d'une succession.

Les propriétaires peuvent ainsi rénover un logement mal isolé sans avancer les frais.

Pour être éligible au prêt, les revenus des ménages (actifs ou retraités) ne doivent pas excéder les plafonds de l'Agence nationale de l'habitat (Anah).

Les travaux à financer concernent l'amélioration de la performance énergétique du logement dans sa globalité : travaux d'isolation thermique des toitures, travaux d'isolation thermique des murs, parois vitrées et portes donnant sur l'extérieur, travaux d'installation d'équipements de chauffage.

« Première banque ayant adopté le statut d'entreprise à mission, Crédit Mutuel Alliance Fédérale apporte une nouvelle preuve concrète de son engagement pour accélérer la transition climatique. Nous souhaitons accompagner nos sociétaires et clients, notamment les plus modestes et les retraités à maintenir leur pouvoir d'achat face à la hausse des prix de l'énergie et surtout leur permettre de se loger correctement. » déclare **Daniel Baal**, directeur général de Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

Pour en savoir plus sur le Prêt Avance Rénovation, rendez-vous sur notre site Internet :

creditmutuel.fr/fr/particuliers/credits/pre-avance-renovation.html

À propos de Crédit Mutuel Alliance Fédérale

Bancassureur de premier plan en France, avec plus de 75 000 collaborateurs au service de plus de 29 millions de clients, Crédit Mutuel Alliance Fédérale propose une offre multiservice à une clientèle de particuliers, de professionnels de proximité et entreprises de toutes tailles, via ses 4 500 points de vente. Figurant parmi les plus solides groupes bancaires européens, ses capitaux propres s'élèvent à 53,2 milliards d'euros et son ratio de CET1 à 18,8 % au 31 décembre 2021.

Crédit Mutuel Alliance Fédérale regroupe les caisses de Crédit Mutuel des fédérations Centre Est Europe (Strasbourg), Sud-Est (Lyon), Ile-de-France (Paris), Savoie-Mont Blanc (Annecy), Midi-Atlantique (Toulouse), Loire-Atlantique et Centre Ouest (Nantes), Centre (Orléans), Normandie (Caen), Dauphiné-Vivarais (Valence), Méditerranéen (Marseille), Anjou (Angers), Massif Central (Clermont-Ferrand), Antilles-Guyane (Fort-de-France) et Nord Europe (Lille).

Crédit Mutuel Alliance Fédérale regroupe également la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel, la Banque Fédérative du Crédit Mutuel (BFCM) et l'ensemble de ses filiales, notamment le CIC, Euro-Information, les Assurances du Crédit Mutuel (ACM), TARGOBANK, Cofidis, la Banque Européenne du Crédit Mutuel (BECM), Banque de Luxembourg, la Banque Transatlantique et Homiris.

Plus d'informations sur creditmutuelalliancefederale.fr

Contact presse

Crédit Mutuel Alliance Fédérale : Aziz Ridouan - 03 88 11 24 64 - aziz.ridouan@creditmutuel.fr